



# Familial Pursuit

## Les défis





## Les défis à réaliser dans le cadre du jeu Familial Pursuit

### Objectif des défis

Pour contrer les mesures prises par Monsieur Capital, l'animatrice·teur propose la résolution d'un défi attribué à chaque « carte mesure ». La réussite du défi signifie que le groupe a réussi à faire obstacle à M. Capital et que celui-ci ne peut dès lors pas mettre en œuvre la mesure qu'il prévoyait. À l'inverse, si le défi est raté, cela signifie que le groupe a échoué à contrecarrer la mesure édictée par M. Capital. Pour savoir quelle suite donner à chacun de ces deux scénarios, se reporter à l'étape 5c : Placement de la pastille « droits des familles » sur le plateau de jeu présentée à la page 16 du dossier pédagogique.

Quand le défi le nécessite, des explications « théoriques » sont apportées dans la deuxième partie du dossier pédagogique.

### Quel défi correspond à quelle « carte mesure » ?

*Attention, l'ordre d'apparition dans le tableau et dans les pages ci-après n'est pas significatif puisque les « cartes mesures » sont tirées au hasard.*

Sujet de la carte mesure	Défi correspondant
Congé de co-parentalité	Dessin et mime
Pensions	Quiz
Créances alimentaires	Énigme mathématique
Chômage	Rébus
Soutien aux familles	Question à choix multiple
Allocations d'études	Message codé
Statut d'aidant·e proche	Quiz
Allocations familiales	Vrai ou faux
Accueil extrascolaire	Question à choix multiple
Congé parental	Quiz

Le présent document fait également état des éléments relatifs à l'énigme finale annoncée à l'étape 6 du dossier pédagogique.



## **Défi relatif au congé de co-parentalité**

Dans le cadre de cet outil pédagogique, le défi pour contrer la présente mesure prise par Monsieur Capital consiste à (faire) deviner 4 actions au moyen d'un dessin ou d'un mime. Ces actions sont attribuées aléatoirement aux participant·e·s.

Les actions que la·le co-parent est amené·e à faire pour partager les charges liées à la vie de famille sont les suivantes (au choix) :

- Donner le bain
- Changer les couches
- Cuisiner
- Faire les courses
- Faire la vaisselle
- Prendre rendez-vous chez la·le pédiatre

*Timing* : 1 minute max par dessin ou mime. La personne chargée de faire devenir l'action donne le « go » pour le lancement du chrono.



## **Défi relatif aux pensions**

Dans le cadre de cet outil pédagogique, le défi pour contrer la présente mesure prise par Monsieur Capital consiste en un quiz.

- Quel est l'âge actuel de la pension légale?
  - 63 ans
  - 65 ans
  - 66 ans
  - 67 ans
  - Autre
  
- Quel est l'écart moyen (montant brut) entre la pension des femmes et celle des hommes, dans le régime des salarié·e·s ?
  - 413 €
  - 513 €
  - 613 €

*Timing* : les participant·e·s ont 45 secondes de délibération par question. Le chrono est lancé par l'animatrice·teur.



## **Défi relatif aux créances alimentaires**

Dans le cadre de cet outil pédagogique, le défi pour contrer la présente mesure prise par Monsieur Capital consiste en une énigme mathématique.

Mme Camara touche un salaire de 1200€ nets par mois et 400€ d'allocations familiales (montant fictif). Ses dépenses mensuelles sont les suivantes:

- Elle a calculé que chacun de ses deux plus jeunes enfants lui coûte mensuellement 55€ (loisirs, frais scolaires, habits, etc)
- Elle a calculé que pour les deux plus grands, la dépense mensuelle monte à 75 € à cause de leurs abonnements respectifs pour le gsm et le bus.
- Elle dépense en moyenne 80 € de courses alimentaires chaque semaine (4 fois par mois)
- Elle s'octroie un budget de 20 € qu'elle utilise en allant à la ressourcerie
- Son loyer est de 650€ et ses autres frais fixes en charges diverses (téléphone, chauffage, assurances, ...) sont de 270€.

Combien d'argent par mois lui reste-t-il à mettre de côté pour partir en vacances et s'évader de leur petit appartement une fois sur l'année?

*Timing* : les participant·e·s ont 5 minutes maximum pour se concerter et donner la réponse. Le chrono est lancé par l'animatrice·teur.

## Défi relatif au chômage

Dans le cadre de cet outil pédagogique, le défi pour contrer la présente mesure prise par Monsieur Capital consiste en un rébus.



*Timing* : les participant·e·s ont 5 minutes maximum pour se concerter et décoder la phrase. Le chrono est lancé par l'animatrice·teur.



## **Défi relatif au soutien aux familles**

Dans le cadre de cet outil pédagogique, le défi pour contrer la présente mesure prise par Monsieur Capital consiste en une question à choix multiple.

Dans les faits, quels types de structures sont attachés à certaines mutualités belges? Cochez les bonnes réponses.

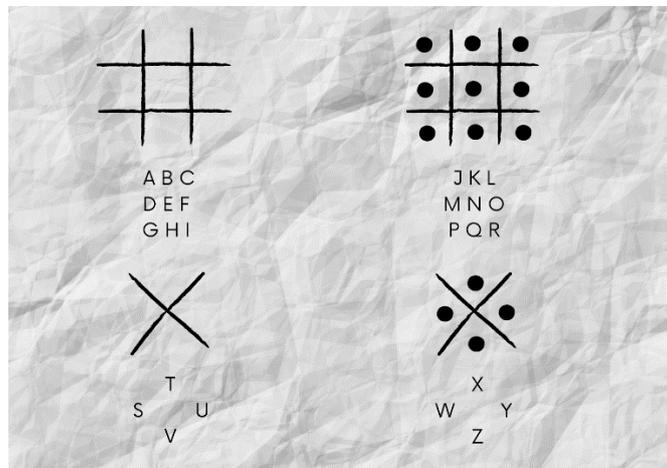
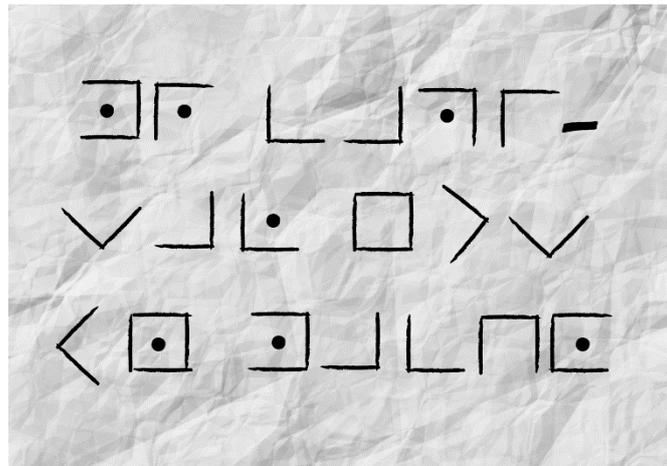
- Un service d'aide et de soins à domicile
- Une banque
- Un milieu d'accueil pour les 0-3 ans
- Une maison de jeunes
- Une association de défense des personnes en situation de handicap
- Un service de parcs et jardins
- Une association féministe
- Une association de défense des aîné·e·s

*Timing* : les participant·e·s ont 2 minutes maximum pour se concerter et donner les bonnes réponses. Le chrono est lancé par l'animatrice·teur.

## Défi relatif aux allocations d'études

Dans le cadre de cet outil pédagogique, le défi pour contrer la présente mesure prise par Monsieur Capital consiste en un message codé.

Pour ce défi, les participant·e·s sont amené·e·s à déchiffrer le message ci-dessous à l'aide de l'alphabet codé.



*Timing* : les participant·e·s ont 5 minutes maximum pour se concerter et décoder la phrase. Le chrono est lancé par l'animatrice·teur.



## **Défi relatif au statut d'aidant·e proche**

Dans le cadre de cet outil pédagogique, le défi pour contrer la présente mesure prise par Monsieur Capital consiste en un quiz.

- Aujourd'hui, quel pourcentage de la population belge apporte une aide informelle à un·e proche en déficit d'autonomie ?
  - 5%
  - 12%
  - 15%
  
- À l'échelle européenne, parmi les aidant·e·s informel·le·s, quelle est la proportion de femmes qui endossent ce rôle ?
  - Un tiers des aidant·e·s informel·le·s sont des femmes
  - Deux tiers des aidant·e·s informel·le·s sont des femmes
  - Toute·s les aidant·e·s informel·le·s sont des femmes
  
- Quelles sont les conditions à respecter pour obtenir le statut officiel d'aidant·e proche ?
  - Avoir une relation de confiance avec la personne aidée
  - Exercer son aide gratuitement avec le soutien d'un·e intervenant·e professionnel·le
  - Fournir de l'argent à la personne aidée
  - Laisser la personne seule et ne pas l'accompagner dans ses difficultés
  - Tenir compte du projet de vie de la personne aidée
  - Ne pas tenir compte des volontés de la personne aidée

*Timing* : les participant·e·s ont 45 secondes de délibération par question. Le chrono est lancé par l'animatrice·teur.



## **Défi relatif aux allocations familiales**

Dans le cadre de cet outil pédagogique, le défi pour contrer la présente mesure prise par M. Capital consiste en un « vrai ou faux ».

- Les allocations familiales sont perçues sans interruption tant que la·le jeune vit encore chez ses parents... VRAI ou FAUX ?
- Il faut effectuer des démarches pour percevoir des allocations familiales... VRAI ou FAUX ?
- Dans le nouveau système, peu importe le nombre d'enfants dans la famille, le montant de base de l'allocation familiale par enfant est le même. VRAI ou FAUX ?

*Timing* : les participant·e·s ont 45 secondes de délibération par question. Le chrono est lancé par l'animatrice·teur.



### **Défi relatif à l'accueil extrascolaire**

Dans le cadre de cet outil pédagogique, le défi pour contrer la présente mesure prise par Monsieur Capital consiste en une question à choix multiple.

Dans quels lieux les parents peuvent-ils confier leurs enfants, en dehors de l'école et de manière encadrée par des personnes formées ? Cochez les bonnes réponses.

- Les mouvements de jeunesse
- Les stages de sport
- Les cinémas
- Les plaines de vacances
- Les aires de jeux

*Timing* : les participant·e·s ont 2 minutes maximum pour se concerter et donner les bonnes réponses. Le chrono est lancé par l'animatrice·teur.



## **Le défi relatif au congé parental**

Dans le cadre de cet outil pédagogique, le défi pour contrer la présente mesure prise par Monsieur Capital consiste en un quiz.

- Le congé parental, c'est :
  - une interruption volontaire de carrière
  - une interruption illimitée de carrière
  - une interruption forcée de carrière
  
- Qui peut bénéficier du congé parental ? (Plusieurs bonnes réponses)
  - La mère et le père biologique
  - La co-mère (épouse ou compagne de la mère biologique de l'enfant)
  - La personne ayant reconnu l'enfant par filiation paternelle
  - Les grands-parents
  - La·le tutrice·teur légal·e
  - Les voisin·e·s
  - Les parents adoptifs
  
- Pour qu'un congé parental soit octroyé, l'enfant doit être âgé de :
  - Moins de 8 ans
  - Moins de 12 ans
  - Moins de 18 ans
  - Moins de 21 ans

*Timing* : les participant·e·s ont 45 secondes de délibération par question. Le chrono est lancé par l'animatrice·teur.

## L'énigme finale

Cette énigme doit être résolue lorsque l'ensemble des « cartes mesures » ont été tirées et qu'à l'issue de cette étape, des pastilles « droits des familles » sont coincées dans la zone Égouts du plateau de jeu. Si aucune pastille ne s'y trouve, cette énigme ne doit pas être résolue.

Qui est cette femme ?



©AMSAB-ISG

Source de la photo : <http://hdl.handle.net/10796/F6CDDBEC-D5D8-4B51-9D02-0A6A8EACB337>

*Timing* : les participant·e·s ont 5 minutes maximum pour se concerter et donner la bonne réponse. Le chrono est lancé par l'animatrice·teur.



## **Les bonnes réponses aux défis**

### **Défi relatif au congé de co-parentalité – Dessin ou mime**

Les bonnes réponses sont : donner le bain ; changer les couches ; cuisiner ; faire les courses ; faire la vaisselle ; prendre rendez-vous chez la·le pédiatre

*Condition de réussite* : En vue de favoriser le sentiment de « challenge », le défi est réussi si 3 bonnes réponses sur 4 ont été données. Le groupe a donc droit à 1 erreur.

### **Défi relatif aux pensions – Quiz**

Les bonnes réponses sont 65 ans et 613 euros bruts.

*Condition de réussite* : en vue de favoriser le sentiment de « challenge », le défi est réussi si 2 bonnes réponses sur 2 ont été données. Le groupe a donc droit à 0 erreur.

### **Défi relatif aux créances alimentaires – Énigme mathématique**

La bonne réponse est 80 euros. Détail du calcul :  
 $1600 - ((55 \times 2) - (75 \times 2) - (80 \times 4) - 650 - 270) = 1600 - 1520 = 80 \text{ €}$

*Condition de réussite* : en vue de favoriser le sentiment de « challenge », le défi est réussi si le montant correct a été déterminé. Le groupe a donc droit à 0 erreur.

### **Défi relatif au chômage – Rébus**

La bonne réponse est : « Protégeons la Sécurité Sociale ».

*Condition de réussite* : en vue de favoriser le sentiment de « challenge », le défi est réussi si la phrase correcte a été décodée. Le groupe a donc droit à 0 erreur.

### **Défi relatif au soutien aux familles – Question à choix multiple**

Les bonnes réponses sont : un service d'aide et de soins à domicile ; un milieu d'accueil pour les 0-3 ans ; une maison de jeunes ; une association de défense des personnes en situation de handicap ; une association féministe ; une association de défense des aîné·e·s.

*Condition de réussite* : en vue de favoriser le sentiment de « challenge », le défi est réussi si 4 bonnes réponses sur 6 ont été données. Le groupe a donc droit à 2 erreurs.



### **Défi relatif aux allocations d'études – Message codé**

La bonne réponse est : Mr Capital est un macho

*Condition de réussite* : en vue de favoriser le sentiment de « challenge », le défi est réussi si la phrase correcte a été décodée. Le groupe a donc droit à 0 erreur.

### **Défi relatif au statut d'aidant-e proche - Quiz**

Les bonnes réponses sont :

12%

Deux tiers des aidant-e-s informel-le-s sont des femmes

Avoir une relation de confiance avec la personne aidée ; exercer son aide gratuitement ; tenir compte du projet de vie de la personne aidée

*Condition de réussite* : en vue de favoriser le sentiment de « challenge », le défi est réussi si 3 bonnes réponses sur 5 ont été données. Le groupe a donc droit à 2 erreurs.

### **Défi relatif aux allocations familiales – Vrai ou faux**

Les bonnes réponses sont dans cet ordre : faux – vrai – vrai

*Condition de réussite* : en vue de favoriser le sentiment de « challenge », le défi est réussi si 2 bonnes réponses sur 3 ont été données. Le groupe a donc droit à 1 erreur.

### **Défi relatif à l'accueil extrascolaire – Question à choix multiple**

Les bonnes réponses sont : les mouvements de jeunesse ; les stages de sport ; les plaines de vacances

*Condition de réussite* : en vue de favoriser le sentiment de « challenge », le défi est réussi si 2 bonnes réponses sur 3 ont été données. Le groupe a donc droit à 1 erreur.

### **Défi relatif au congé parental - Quiz**

Les bonnes réponses sont :

Une interruption volontaire de carrière

La mère et le père biologique ; la co-mère ; la personne ayant reconnu l'enfant par filiation paternelle ; la-le tutrice-teur légal-e ; les parents adoptifs

Moins de 12 ans ; moins de 21 ans

*Condition de réussite* : en vue de favoriser le sentiment de « challenge », le défi est réussi si 6 bonnes réponses sur 8 ont été données. Le groupe a donc droit à 2 erreurs.



### **Défi final – Personne mystère**

La bonne réponse est : Lucie Dejardin

*Condition de réussite* : en vue de favoriser le sentiment de « challenge », le défi est réussi si, après concertation, la réponse définitive donnée par le groupe est correcte.

Pour info, Lucie Dejardin est la première femme élue au Parlement belge par suffrage universel (masculin à l'époque). Elle était membre du POB, le Parti Ouvrier Belge. Pour plus d'infos à son sujet, lire cet article du journal Le Soir : <https://plus.lesoir.be/art/%252Fun-peu-d-histoire-par-les-liegeoises-iv-lucie-dejardin-t-19950823-Z09XZ0.html>

Le parcours de Lucie Dejardin fait écho aux valeurs et combats menés de longue date par les FPS. Place des femmes en politique, socialisme, lutte contre la précarité, lutte contre les violences conjugales sont autant de domaines dans lesquels Lucie Dejardin s'est illustrée et qui font partie de l'ADN de notre mouvement.

Pour toutes ces raisons, nous avons souhaité la mettre en lumière en attribuant son nom à l'immeuble des familles de notre jeu.